



En partenariat avec le Rectorat de Paris
Sous l'égide de la Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF)
Avec le soutien de la Fondation Pierre Deniker
et de l'ARS Île-de-France

Référente de la ligne téléphonique

(Relais étudiants, lycéens et collégiens) :

Catherine BREBANT, *psychologue clinicienne*

Tél. : 01 53 60 83 68

LUNDI : 14^h00 - 18^h00

MERCREDI : 9^h00 - 12^h30 / 14^h00 - 18^h00

VENDREDI : 9^h00 - 13^h00

Chef de service du
Relais Étudiants Lycéens (FSEF)

Dr Dominique MONCHABLON, *psychiatre*

Directrice du Relais Étudiants Lycéens (FSEF)

Francine AUBRY



**UNE ÉCOUTE TÉLÉPHONIQUE
DÉDIÉE AUX PROFESSIONNELLS
DE L'ACADÉMIE DE PARIS :**

PERSONNELS DE SANTÉ, SOCIAUX,
ÉDUCATIFS, ENSEIGNANTS ET
DE DIRECTION DES COLLÈGES
ET DES LYCÉES



confrontés à certaines situations
complexes de leurs élèves



01 53 60 83 68

L'ARS intervient dans le cadre d'une action
prévention et promotion de la santé public jeunes précaires

Les objectifs :

- > **aide à l'analyse et à l'orientation des situations complexes des collégiens et lycéens :**
 - Troubles du comportement
 - Troubles psychopathologiques
 - Absentéisme ou décrochage scolaire
 - Violences agies ou subies
 - Situations familiales pathogènes ou pathologiques
- > **aide à la résolution du problème** avec, en priorité l'activation des ressources internes à l'établissement, au rectorat et/ou du réseau de soins psychiatriques pertinent, avec aide à l'orientation du jeune si nécessaire.
- > **constitution d'un annuaire** des différentes structures psychiatriques ou psychologiques publiques ou associatives dédiées aux grands adolescents et jeunes adultes scolarisés sur l'académie de Paris.

Les moyens :

Catherine Bréban, psychologue clinicienne, dans les locaux du Relais Étudiants Lycéens de Paris, sous la supervision du Dr Dominique Monchablon, chef de service du Relais Étudiants Lycéens, en synergie avec l'équipe de pilotage du rectorat.

Cette initiative s'appuie sur :

- > L'expertise des dispositifs « Relais Étudiants Lycéens » de la FSEF depuis 1994 : consultations pluridisciplinaires (psychiatre, psychologue, enseignant) au bénéfice des collégiens et lycéens, incluant les lycéens post-bac (CPGE, BTS) de l'académie de Paris, consultations familiales, remédiations pédagogiques ;
- > L'expérience des actions de formation auprès des personnels de l'Éducation nationale ;
- > La connaissance de la dynamique des réseaux d'accueil et de soins psychologiques et psychiatriques.

Le dispositif :

La ligne téléphonique est dédiée à tous les personnels de l'Éducation nationale de l'académie de Paris : équipes de direction, conseillers principaux d'éducation, médecins scolaires, infirmiers scolaires, assistants sociaux, enseignants.

Ce dispositif cible les situations de **tous les collégiens et lycéens** scolarisés dans l'académie de Paris (public ou privé sous contrat) de l'enseignement général, technique ou professionnel y compris les lycéens post-bac (CPGE et BTS).

La confidentialité des données est respectée.

Lors du contact téléphonique : recueil d'informations, aide à la résolution du problème ou à l'orientation du ou des jeunes vers les structures pertinentes, suivi de la situation.

ATTENTION ce dispositif n'est pas destiné au soutien psychologique personnel des professionnels de l'académie et vient donc en complémentarité du Réseau « PAS », initié par la MGEN dans cet objectif.